

BILAN PHYTOSANITAIRE VITICOLE SAISON 2023

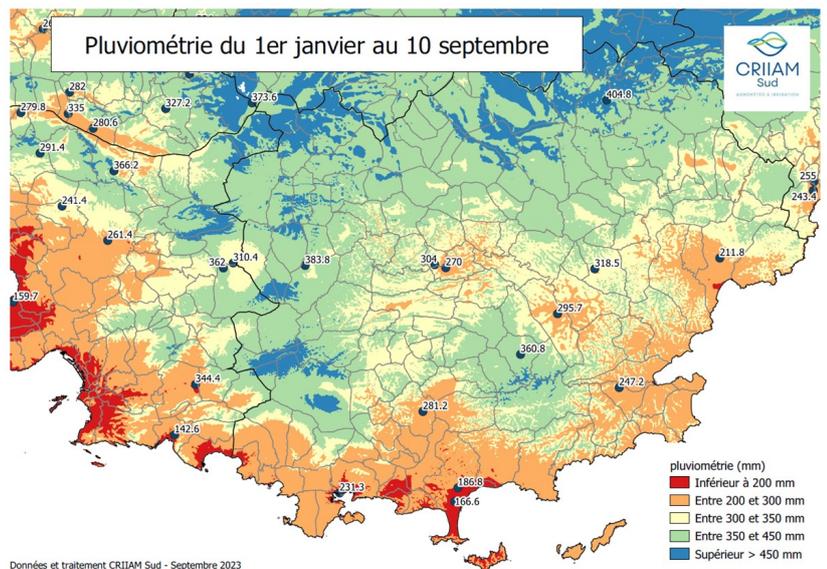
CLIMATOLOGIE

Ce millésime 2023 a été marqué par la sécheresse du début d'année, qui se cumule aux 2 années précédentes très sèches également, puis un printemps pluvieux avec de nombreux épisodes de grêle (grêles localisées les 12, 13, 14, et 15 mai 2023 avec jusqu'à 100% de perte selon les secteurs) et une gestion sanitaire difficile. La saison 2023 se termine par un été très sec et des températures très élevées ainsi que du vent accentuant encore la sécheresse. Malgré la sécheresse de la fin de saison, la pression en maladies est restée importante et des pertes de récolte ont pu être observées de façon plus ou moins marquées selon les secteurs.

Focus sur la pluviométrie 2023 dans le Var :

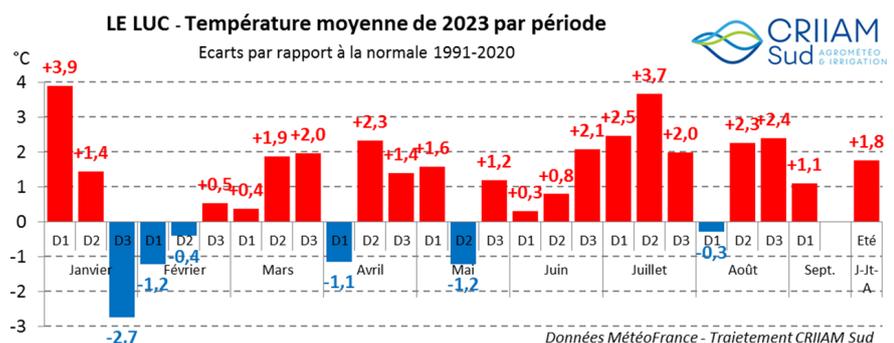
La pluviométrie de la saison 2023 a été très inégale sur le territoire. Le secteur littoral notamment est resté très sec avec un déficit pluviométrique allant de 25% à 50%. Le secteur de Hyères reste le plus sec avec moins de 200 mm de pluie depuis le début de l'année.

Globalement, du mois de janvier jusqu'en avril, le climat est resté très sec, avec des cumuls bien inférieurs à ceux de la normale. Puis les mois de mai et juin ont été particulièrement humides (il a plu 2 fois plus que la normale sur certains secteurs). Le mois de juillet a été très sec. Enfin, en août, selon les secteurs, la pluviométrie a pu être supérieure à la normale.



Focus sur les températures 2023 dans le Var (Le Luc) :

Durant le 1^{er} semestre, les températures moyennes décadaires n'ont été déficitaires qu'au cours de 5 décades (représentées en bleues). L'excédent est exceptionnel en 1^{ère} décade de janvier (seul le début d'année 2018 a été plus doux depuis 1960). Le mois de juillet a ensuite été excédentaire (jusqu'à 3,7°C la 2^{ème} décade au Luc). En août, seule la première décade est déficitaire. Au global, la période estivale (juin-juillet-août) est excédentaire de 1,8°C.



PHENOLOGIE

L'évolution phénologique a été assez hétérogène avec de la précocité au début de la saison qui s'est maintenue au printemps et à la floraison grâce aux épisodes pluvieux puis un ralentissement autour de la fermeture de la grappe avec les fortes chaleurs et la situation de fort stress hydrique observée jusqu'à la récolte.

Après un hiver très sec, le démarrage de la végétation a commencé fin mars. Le **débourrement** est donc plutôt qualifié de précoce, voir très précoce, en 2023. Ce stade est observé sur l'ensemble du département fin mars et a débuté quelques jours plus tôt, autour du 22 mars, en secteur littoral précoce sur Grenache. On note au maximum 16 jours d'avance par rapport à l'année 2018 et jusqu'à 2 jours de retard par rapport à 2020 qui a eu un débourrement particulièrement précoce.



Par la suite, les mois de mai et juin enregistrent des pluies excédentaires, après une (très) longue période de sécheresse. Ces pluies contribuent à une pousse active de la vigne. La floraison arrive alors très précocement (date la plus précoce depuis les 8 dernières années).

Les **premières fleurs** sont observées dès le 10 mai sur les secteurs les plus précoces (et souvent terminée début juin sur ce même secteur). Sur les autres secteurs, la floraison s'est d'avantage concentrée sur fin mai/début juin. Au 7 juin, seul le secteur tardif n'a pas encore complètement terminé le stade de la floraison. A ce stade, il est constaté une avance d'environ 4 jours par rapport à l'année précédente qui a connu une floraison très précoce. La phénologie 2023 est toujours très précoce à cette date, proche de l'année 2020.



Les dernières pluies significatives sont enregistrées à la mi-juin. Les conditions basculent ensuite rapidement dans un contexte de sécheresse fortement marquée.

La **fermeture** débute autour du 14 juin en secteurs très précoces. L'évolution de la phénologie va alors ralentir fortement. La fermeture est très lente. Elle est toujours en cours au début juillet même sur secteurs très précoces et n'a pas encore débuté sur les secteurs les plus tardifs (démarrage autour du 12 juillet). La situation devient hétérogène à ce stade.



Les **1^{ères} baies vérees** sont observées autour du 12 juillet sur les parcelles précoces. La véraison est ensuite très lente et aucune pluie n'est enregistrée pour le mois de juillet. Au 2 août, date du dernier bulletin technique hebdomadaire, le stade majoritaire observé en secteur très précoce est le stade 50% véraison alors que le début véraison est majoritaire en secteurs tardifs. Les vendanges ont débuté, en moyenne, 1 semaine plus tôt que l'année précédente : autour de la mi-août pour les premiers et jusqu'à la mi-septembre pour les plus tardifs.

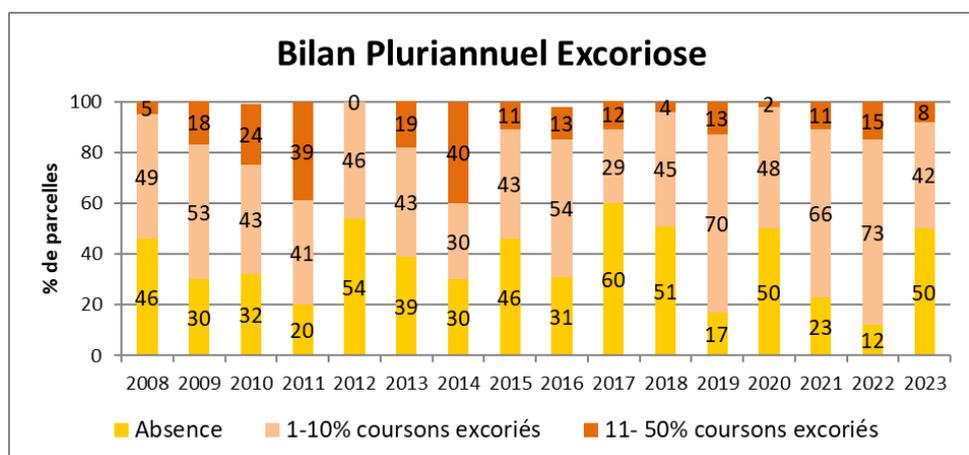
EXCORIOSE

En début de saison, les observations réalisées sur le terrain montrent une absence de symptôme ou une présence de faible fréquence et intensité sur la majorité des parcelles suivies. Le seuil de 10% de coursons excoriés est rarement atteint sur notre réseau de référence. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au développement de la maladie.

92 % des parcelles du réseau sont restées en dessous de ce seuil de 10% (dont 50% des parcelles sans aucun symptôme).

Hors réseau, les symptômes ont pu être parfois plus importants.

A partir de fin avril/début mai, la majorité des parcelles ont atteint la fin de sensibilité.



MILDIU



Rot gris



Rot brun



Le 1^{ers} foyer primaire est observé le 10 mai 2023 sur le secteur de La Crau

(parcelle de Rolle). Ce foyer est issu des pluies des 30 avril/1^{er} mai. De nouveaux foyers sont identifiés dès la semaine suivante sur de nouveaux secteurs comme La Cadière, Collobrières, Taradeau (observés le 15 mai) ainsi qu'à Gonfaron, Pignans et au Cannet des Maures le 17 mai.

Les 1^{ers} repiquages ainsi que les 1^{ères} attaques sur inflorescences sont observés le 24 mai à Pierrefeu.

Les 1^{ers} symptômes de mildiou mosaïque sont observés sur grenache à La Crau le 1^{er} juin, alors que les symptômes sur grappes restent très ponctuels dans l'ensemble.

A partir de la mi-juin, les pluies cessent et n'ont pas été égales sur tous les secteurs. Pour les secteurs les plus arrosés la situation mildiou est parfois critique et des pertes de récolte sont annoncées.

Au mois de juillet les taches sèchent du fait des conditions météo mais des taches actives continuent à être découvertes de façon régulière, notamment du fait de l'hygrométrie nocturne ou des rosées matinales.

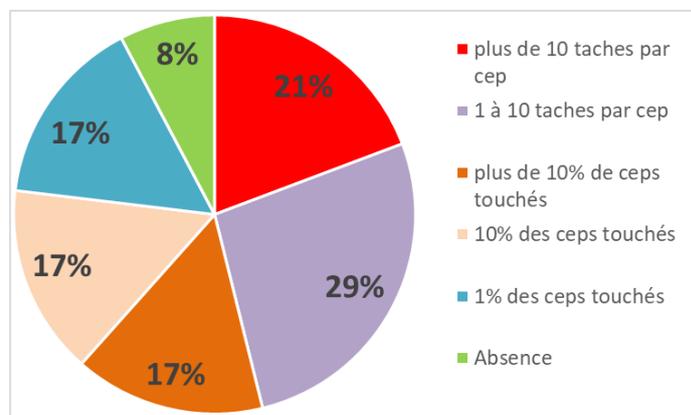
Le développement de la maladie reste difficile à maîtriser sur la majorité des parcelles.

A partir du mois de juillet, la sortie de nouveaux symptômes ralentie, la pression mildiou se stabilise sur une majorité de parcelles (sauf sur les plus touchées).

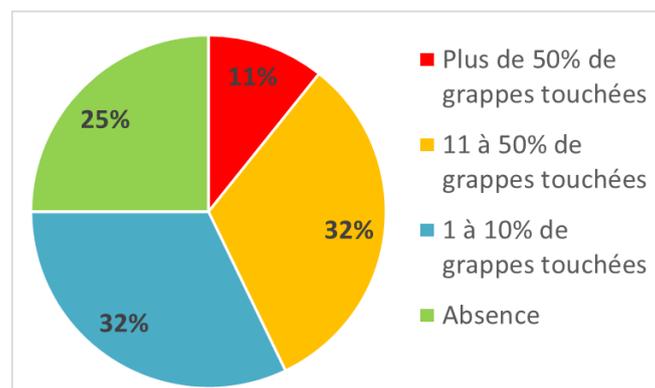
Au 11 juillet, sur feuilles, on observe 8% de parcelles sans symptôme, 29% de parcelles attaquées modérément (1 à 10% de ceps touchés) et 63% des parcelles touchées de façon significatives (dont 21% avec plus de 10 taches par cep).

Fin juillet, sur grappes, la fréquence d'attaque est de : 25% d'absence, 32% avec 1 à 10 grappes touchées, 32% des parcelles touchées à une fréquence de 11% à 50% de grappes avec mildiou et enfin, 11% des grappes touchées à plus de 50%. Ces chiffres reflètent bien la forte pression enregistrée en 2023.

Fréquence des symptômes de mildiou sur feuilles observés sur le réseau de référence au 11/07/2023



Symptômes de mildiou sur grappes observés sur le réseau de référence au 25/07/2023



OIDIUM



En 2023, la pression oïdium est restée présente toute la saison sur la majorité des parcelles.

Les premiers symptômes (drapeaux + taches) ont été observés le 20 avril sur Carignan.

De nombreux cépages, hors cépages sensibles, ont été touchés.

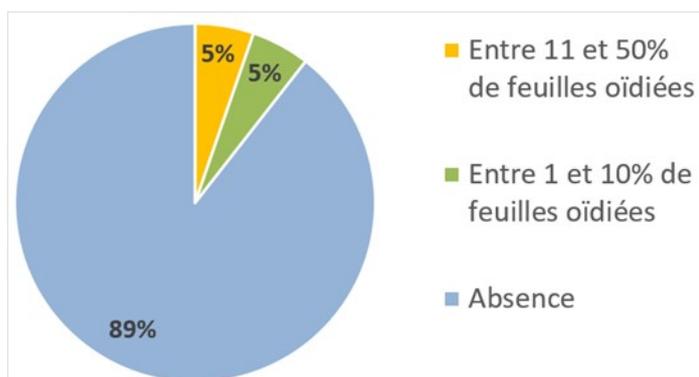
Certaines parcelles ont même été difficiles à maîtriser.

Au 20 juin, le bilan des observations sur feuilles indique 89 % des parcelles sans symptôme sur feuilles, 5 % des parcelles se situant entre 1 et 10% de feuilles oïdiées et 5 % des parcelles se situant entre 11 et 50% de feuilles oïdiées.

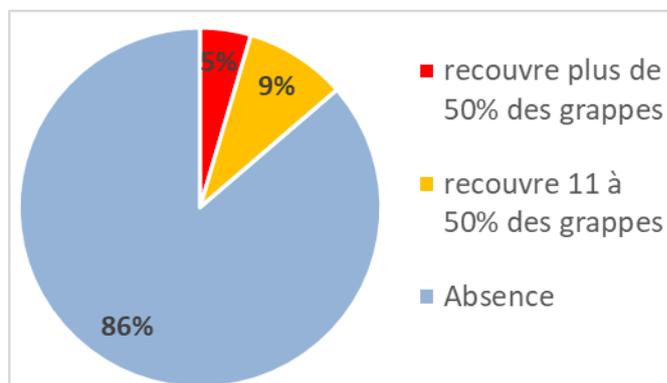
Au stade fermeture des grappes, 86 % des parcelles n'ont pas de symptôme sur grappes et 14% des parcelles dépassent le seuil de nuisibilité de 10% de grappes oïdiées (dont 5% avec plus de 50% des grappes touchées).

Hors réseau, des parcelles ont pu être touchées plus fortement.

Bilan des symptômes d'oïdium sur feuilles observés sur le réseau au 20/06/2023



Symptômes d'oïdium observés sur grappes à fermeture sur le réseau (11/07/2023)



BLACK ROT



Cette maladie est quasi absente de notre réseau varois depuis 2015.

En 2023, la présence de la maladie est restée ponctuelle sur feuilles et sur grappes sur le réseau de référence.

VERS DE LA GRAPPE

Vers de la grappe : Eudémis et Cochylis



Pression moyenne en 2023.

Les deux ravageurs, Cochylis et Eudémis ont bien été présents tout au long de la saison.

Le seuil de nuisibilité (10%) a été rarement atteint sur les parcelles du réseau de référence. Il est possible que les températures élevées de la saison n'aient pas favorisé la survie des pontes.

1^{ère} génération : les pièges sont posés à la mi avril pour observer les 1^{ers} vols. Le modèle ACTIV prévoit le début des vols fin mars, les œufs début avril et les 1^{ères} larves mi-avril. Début mai, les vols diminuent. Les 1^{ers} glomérules sont observés le 10 mai en PACA. Le bilan des observations des glomérules permet de constater qu'aucune des parcelles du réseau de référence ne dépasse le seuil de 10% de glomérules.

2^{ème} génération : début des vols entre le 1^{er} juin et le 11 juin selon la précocité des secteurs, début des pontes entre le 6 et le 16 juin et 1^{ères} larves entre le 10 et le 21 juin. Pas de foyer de perforation dépassant le seuil de nuisibilité de 10% noté sur le réseau de référence.

3^{ème} génération : début des vols entre le 10 et le 22 juillet, début des pontes entre le 14 et le 25 juillet. Peu de pression, pas de dégât observé. Les conditions climatiques ont pu provoquer un dessèchement des pontes.

Vers de la grappe : Cryptoblabes Gnidiella



Ce ravageur polyphage, peu observé jusqu'à ces dernières années sur le territoire, a causé des dégâts importants en 2018.

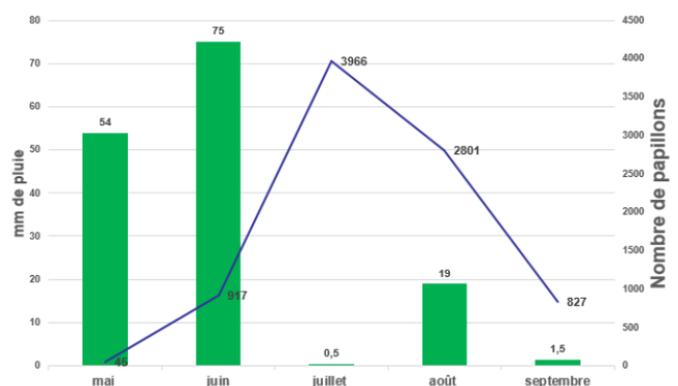
Depuis 2019, une action spécifique a été engagée pour anticiper d'éventuelles nouvelles attaques en secteurs sensibles et pour contrôler les niveaux de populations. Du fait du nombre de générations important (en moyenne 4 générations par an sur notre territoire) et de l'existence très limitée de lutte phytosanitaire spécifique, les dégâts quantitatifs et qualitatifs peuvent être importants.

En 2023, les pièges ont été suivis de mi-mai à mi-septembre.

En début de saison, les piégeages ne sont pas très élevés car le papillon fait son cycle sur d'autres espèces que la vigne. Mais, les générations se succèdent et les populations augmentent de façon exponentielle car le papillon s'installe progressivement dans les vignes pour faire son cycle.

Les piégeages ont été importants pour cette année et ont parfois nécessité une stratégie phytosanitaire adaptée à la parcelle. Le printemps pluvieux a pu être favorable au développement du ravageur. Les vols et les captures ont été importants sur les secteurs suivis de : La Crau, Bormes-les-Mimosas et La-Londe-les-Maures. Cette situation a été préoccupante en 2023.

Population des *C. gnidiella* en 2023 La-Londe



BOTRYTIS

Quelques rares symptômes ont pu être observés sur certaines parcelles.

Dans l'ensemble les grappes sont restées plutôt saines jusqu'à ce jour.



FLAVESCENCE DOREE

En 2018, cette maladie de quarantaine a refait son apparition dans le Var, à Pontevès et Cotignac (1ers foyers en 2014 à Rians/Artigues).

Suite à cette détection préoccupante, la Chambre d'Agriculture du Var, la Fredon et le Sral s'étaient mobilisés pour sensibiliser, accompagner, informer, former et participer à de nombreuses prospections, notamment dans les secteurs proches des foyers.

Les vignerons ont réussi à s'organiser, malgré la période très chargée des vendanges, pour participer à ces journées de prospections et de formations. Ainsi plus d'une centaine de vignerons varois ont pu être formés à la reconnaissance des symptômes de la maladie.

En 2022, un nouveau foyer de flavescence dorée a été découvert dans le Var sur la commune de la Celle ainsi qu'un pied isolé au Beausset. **Pour la campagne 2023, des traitements insecticides obligatoires (1 à 3 traitements) ont été réalisés sur ces secteurs.**

En 2023, la Chambre d'Agriculture du Var a organisé des journées de formation sur ce ravageur et elle est restée présente aux côtés des vignerons pour accompagner/encadrer les prospections.

Un communiqué du Sral paraîtra cet hiver pour faire le point sur la situation des foyers de flavescence dorée de la vigne. Il détaillera le bilan de la prospection 2023.

La vigilance doit, en tout lieu, rester permanente. La flavescence dorée est l'affaire de tous les viticulteurs qui doivent rester mobilisés sur le sujet et veiller à la stricte application des consignes de lutte.

